



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Martigny-Croix, le 20 août 2026

Violation de la sécurité des données au secrétariat communal

NATURE DE LA VIOLATION

La Commune de Martigny-Combe informe qu'un accès non autorisé à la messagerie professionnelle de son secrétariat communal a eu lieu, entraînant l'envoi d'un message frauduleux à des contacts de la commune. L'incident a été détecté le 18 août 2026.

CONSÉQUENCES

Cet incident est susceptible d'avoir entraîné la divulgation de données personnelles contenues dans cette messagerie à un tiers non autorisé, avec un risque d'hameçonnage ou d'usurpation d'identité, notamment pour les personnes ayant reçu le message frauduleux.

MESURES PRISES

Dès la détection, l'accès a été immédiatement bloqué et des mesures de sécurisation technique ont été mises en œuvre. Une analyse est en cours avec l'appui de spécialistes externes afin de déterminer précisément l'étendue de l'incident et de renforcer la sécurité des systèmes.

La Commune a annoncé cet incident à l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS) ainsi qu'au Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, conformément à la loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA). Le dépôt d'une plainte pénale auprès de la police cantonale valaisanne est en cours.

Les personnes ayant reçu le message frauduleux ont été informées directement. Toute personne recevant un message suspect semblant émaner du secrétariat communal est invitée à ne pas cliquer sur les liens qu'il contient et à le signaler à l'administration.

Commune de Martigny-Combe

Pour plus d'informations :

- **Contact pour la presse :**
Emilien Roduit, Président, +41 79 821 19 26, president@martigny-combe.ch
Nathan Tornay, Vice-président, +41 79 916 84 50, nathan.tornay@martigny-combe.ch
- **Délégué à la protection des données :**
ANSAM, Alexis Clément, +41 78 213 92 63, alexis.clement@ansam.ch